



LE 28 JANVIER 2023

# CROSS POUR TOUS !

A partir de 7 ans

1km

2km

4km

8km

**BASE DE LOISIRS DE  
BROGNARD  
PAYS DE MONTBÉLIARD**

INFORMATIONS, INSCRIPTIONS ET RÉSULTATS : [www.ascap25.com/course-a-pied](http://www.ascap25.com/course-a-pied)



Crédit Mutuel

STELLANTIS

DECATHLON  
Montbéliard



M Pays de  
MONTBÉLIARD  
AGGLOMERATION

Doubs  
le Département

Intermarché





## La course pour tous

Samedi 28 janvier 2023 - Début 14h00

Base de loisirs du Pays de Montbéliard à Brognard

Inscription en ligne : [www.ascap25.com/course-a-pied/](http://www.ascap25.com/course-a-pied/) Ou bulletin d'inscription

### INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne jusqu'au 26/01/2023 à 24h00 : [www.ascap25.com/course-a-pied/](http://www.ascap25.com/course-a-pied/)  
Bulletin d'inscription à déposer à l'ASCAP ( 4 Route de Grand-Charmont 25200 Montbéliard ) jusqu'au  
27/01/2023 avant 16h00

OU

Au magasin Decathlon Montbéliard à l'accueil, jusqu'au 27/01/2023 avant 18h

Possibilité de s'inscrire sur place avant 14h ( majoration de 2€ pour 4km et 8km )

### COUREUR

Sexe : .....

Nom : .....

Club : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Né(e) le : ...../...../.....

.....

N° Licence FFA

Mail : .....

N° Tél : .....

### COCHEZ VOTRE DISTANCE

**COURSE JEUNES**

1km - Départ à 14h00

Ecole Athlé et Poussins H et F ( nés entre 2012 et 2016 )

**COURSE POUR TOUS à partir de 16 ans**

4km - Départ à 14h40

**Catégories récompensées**

Cadets/Cadettes nés en 2006/2007 FFA ou NL

Féminines + de 18 ans FFA ou NL

**Course STELLANTIS F**

**COURSE JEUNES**

2km - Départ à 14h15

Benjamins et Minimes H et F ( nés entre 2011 et 2008 )

**COURSE des AS à partir de 18 ans**

8km - Départ à 15h20

**Catégories récompensées**

Hommes + de 18 ans FFA ou NL

**Course STELLANTIS H**

**Pour les non licenciés** : vous devez fournir à l'inscription un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an ( 1 ).

**Pour les licenciés** : vous devez fournir à l'inscription la photocopie de la licence d'athlétisme en cours de validité ( 1 ).

( 1 ) Le dossard ne sera délivré que sur présentation de ce document.

# PLAN D'ACCÈS AU SITE



## COURSE JEUNES 1KM

Départ 14h00  
Distance : 1 000 mètres  
Ecole Athlé, Poussins HF ( 2012 à 2016 )

**1€**



## COURSE JEUNES 2KM

Départ 14h15  
Distance : 2 000 mètres  
Benjamins et Minimes HF ( 2011 à 2008 ).

**1€**



## COURSE POUR TOUS +16ans

Départ 14h40  
Distance : 4 000 mètres  
Cadets/Cadettes nés en 2006/2007 FFA ou NL  
+ de 18 ans FFA ou NL

**5€**



## COURSE des AS +18ans

Départ 15h20  
Distance : 8 000 mètres ( 8km )  
+ de 18 ans FFA ou NL

**8€**

## COURSE STELLANTIS F

Récompense 1ère de chaque catégorie.  
Féminines de + de 18 ans / + de 35 ans / + de 45  
et + de 55 ans

**3€**

## COURSE STELLANTIS H

Récompense 1er de chaque catégorie  
- Masculins de + de 18 / + de 35 / + de 45  
et + de 55 ans.

**5€**

# Autres informations

## 1. Service médical

Ambulance

## 2. Les résultats

La proclamation des résultats et les remises des récompenses auront lieu après chaque course. Seront récompensés sous réserve de leurs présences :

- COURSE POUR TOUS : Les trois premières scratch FEMMES et la meilleure de chaque catégorie femme\* et cadet homme

\*: cadette, junior, espoir, sénior, M0, M1, (M2+M3), (M4+M5).

- COURSE des AS : Les trois premières scratch HOMMES et le meilleur de chaque catégorie homme\*

\*: cadet, junior, espoir, sénior, M0, M1, (M2+M3), (M4+M5).

## 3. Remerciements

Nous remercions tout particulièrement :

- Les membres de la commission course à pied ainsi que les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Mesdames et Messieurs les Maires des communes de :

- Brognard
- Dambenois
- Montbéliard
- Nommay
- Vieux-Charmont

Et tous nos partenaires et nos sponsors :



## 6. Résultats - Photos

- Sur le site [www.ascap25.com/course-a-pied](http://www.ascap25.com/course-a-pied) et sur le Facebook
- Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les photos prises durant les épreuves

## 7. Assurance

Les organisateurs ont souscrit une responsabilité civile et déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs pouvant survenir aux concurrents du fait de la participation à l'une des épreuves.